

Victor Hugo

***Claude Gueux***  
**et autres textes contre la peine de mort**

Nouvelle édition  
Librio n°1039 – ISBN 9782290151303

## I. Pourquoi étudier *Claude Gueux* ?

**La conformité avec les nouveaux programmes.** L'étude de *Claude Gueux* est pertinente en classe de quatrième : l'œuvre se situe en effet à la croisée de deux entrées des nouveaux programmes du cycle 4, « La fiction pour interroger le réel » et « Informer, s'informer, déformer ». *Claude Gueux* est un récit bref, accessible pour une classe de quatrième.

### Objectifs :

- étudier les caractéristiques d'un récit court : longue nouvelle ou court roman, *Claude Gueux* permet d'engager une réflexion sur ces deux genres et ce qui fait leur unicité ;
- comprendre comment un écrivain se nourrit de l'information brute puis la transforme en opérant des choix esthétiques, ceci afin de faire réagir son lecteur sur un fait de société ;
- à partir d'une adaptation filmique de *Claude Gueux*, s'interroger sur la capacité argumentative d'une œuvre d'art, selon le support choisi ;
- produire un court texte à visée argumentative qui a pour but de dénoncer un fait de société et d'agir sur le monde.

**La fiction pour interroger le réel.** Au cours de la séquence, les élèves sont amenés à définir les caractéristiques du récit réaliste, à travers l'étude de la narration et de la description, du jeu des discours rapportés ou de la caractérisation des personnages.

Il s'agit également de questionner les liens entre fiction et réalité : un récit qui se fonde sur le réel n'est pas pour autant un miroir objectif. La peinture que brosse Victor Hugo de l'univers carcéral et les portraits des personnages sont au service de la visée argumentative du récit, qui doit être efficace.

**Informer, s'informer, déformer.** Une séance s'attache à faire réfléchir les élèves sur la manière dont Victor Hugo traite le fait divers relayé par la presse écrite : il sélectionne l'information relatée en 1832 dans la *Gazette des tribunaux* et la transforme, la « déforme », le fait réel devient une fiction destinée à interpeller, « informer » ses lecteurs au sujet de la peine de mort. L'objectif est aussi de permettre aux élèves de comprendre où se joue le passage du fait divers à la fiction, par la mise au jour des partis pris esthétiques de l'écrivain, et comment il sert une critique sociale.

**Victor Hugo contre la peine de mort.** Sept autres textes de Victor Hugo – discours, poésie, lettre, préface – sont proposés aux élèves, afin qu'ils comprennent qu'un même auteur peut user de stratégies argumentatives variées (directes et indirectes), exploiter différents registres et avoir recours à des genres littéraires divers pour faire passer un même message. Un objectif de la séquence est de les faire écrire à leur tour pour défendre une cause qui leur est chère.

**La peine de mort aujourd'hui.** Une campagne de publicité de la Journée mondiale contre la peine de mort connecte le texte de Victor Hugo avec l'actualité. Les élèves sont appelés à imaginer d'autres supports de la fiction susceptibles d'être efficaces aujourd'hui pour plaider une abolition universelle de la peine de mort.

## II. Tableau synoptique de la séquence

Séances	Durée	Supports	Objectifs	Activités
1	1 h	Dessin à la mine de plomb de Théophile Alexandre Steinlen, <i>Claude Gueux</i> (1902).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'image au texte : entrer dans l'œuvre de Victor Hugo par une lecture de l'image qui permet d'esquisser un premier portrait du protagoniste.</li> <li>- Baliser les mots clés du texte (vocabulaire judiciaire).</li> <li>- Introduire deux notions : celles d'œuvre argumentative et de réalisme.</li> <li>- Aborder le registre pathétique.</li> </ul>	- Analyse de l'image.
2 Fiche élève 1	2 h	Incipit de « Il y a sept à huit ans » à « bien souffert ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir à la fonction de l'incipit.</li> <li>- S'interroger sur la place du narrateur.</li> <li>- Étudier le portrait de Claude Gueux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture analytique.</li> <li>- Étude de la langue : les expansions du nom (révisions).</li> </ul>
3	2 h	La rencontre d'Albin de « Claude Gueux libre dans son grenier » à « Ils étaient heureux. »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le traitement de la rencontre, moment clé de l'itinéraire du protagoniste.</li> <li>- Étudier la dimension réaliste de l'univers carcéral peint par Victor Hugo.</li> </ul>	- Lecture analytique.
4	1 h 30	Extrait de la <i>Gazette des Tribunaux</i> n°2059, 19 et 20 mars 1832 (portrait de Claude Gueux)/ <i>Claude Gueux</i> .	- Du réel à la fiction : s'interroger sur la manière dont l'écrivain part du fait divers et le transforme.	- Lecture comparée (travail à partir d'un tableau).
5 Fiche élève 1	2 h30	Extraits choisis (passages évoquant le directeur).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier l'ironie dans la narration.</li> <li>- Analyser un procédé d'écriture au service de l'argumentation.</li> </ul>	- Activités : repérer les procédés et les cibles de l'ironie.
6	1 h	Le discours de Claude Gueux aux prisonniers de « Une fois que les surveillants » à « C'est juste et je le ferai ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier un discours à valeur argumentative.</li> <li>- Initier les élèves à l'art oratoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture analytique.</li> <li>- Étude de la langue : les discours rapportés (discours direct et indirect).</li> <li>- Travail de la lecture à haute voix (initiation à l'art oratoire) en variant les effets.</li> </ul>
7 Fiche élève 1	2 h	Le plaidoyer final de Victor Hugo de « La nature a mal ébauché » à la fin.	- Étudier le plaidoyer de Victor Hugo contre la peine de mort et pour l'éducation du peuple.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture analytique.</li> <li>- Étude de la langue : mise en évidence des procédés rhétoriques.</li> </ul>
8	2 h 30	<i>Claude Gueux, (Au Siècle de Manpassant : contes et nouvelles du XIX<sup>e</sup> siècle)</i> , réalisateur : Olivier Schatzky, 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier une adaptation et sa fidélité à l'œuvre originale.</li> <li>- S'interroger sur les partis pris d'un réalisateur et l'efficacité des procédés cinématographiques.</li> </ul>	- Analyse du film.
9	3h	<i>Discours à l'Assemblée constituante</i> ; « L'Échafaud », <i>La Légende des Siècles</i> ; « L'Échafaud », <i>Les Quatre Vents de l'esprit</i> ; Lettre de 1866 ; « Sur une barricade, au milieu des pavés », <i>L'Année terrible</i> ; « Les Fusillés », <i>L'Année terrible</i> ; Préface de 1832 au <i>Dernier Jour d'un condamné</i> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier d'autres textes de Victor Hugo ayant pour thème l'abolition de la peine de mort.</li> <li>- Découvrir d'autres genres au service de la thèse de l'auteur (discours, poésie, lettre, préface).</li> <li>- Écrire à son tour pour défendre une cause.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture comparée.</li> <li>- Travail d'écriture.</li> <li>- Réviser les procédés rhétoriques pour analyser les stratégies argumentatives.</li> </ul>
10	1h30	Campagne de publicité de la Journée mondiale contre la peine de mort.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux élèves de prendre conscience que l'abolition de la peine de mort n'est pas universelle et fait encore débat dans le monde.</li> <li>- S'interroger sur les supports les plus efficaces aujourd'hui pour plaider l'abolition de la peine de mort.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agir sur le monde/discussion-débat : quel est le support le plus efficace aujourd'hui pour plaider l'abolition de la peine de mort ?</li> <li>- Imaginer des slogans pour la prochaine affiche de la Coalition mondiale contre la peine de mort.</li> </ul>

### III. Séances clé en main

Séances 2, 5 et 7

Fiche élève 1

#### 1. À vos dictionnaires !

##### Objectifs :

- contrôler la compréhension lexicale et littérale des élèves ;
- travailler sur l'étymologie des termes ;
- montrer que le langage permet de caractériser un personnage et de construire son portrait.

a. La question a pour but de sensibiliser les élèves à l'onomastique. Le nom de Gueux possède une dualité de sens qui repose sur la signification du substantif. *Le Dictionnaire de l'Académie française* (édition de 1835) propose deux nuances de sens : « Gueux se dit de celui qui demande l'aumône, qui fait le métier de quémander », mais il peut aussi signifier « coquin, fripon ». Le nom du personnage est donc particulièrement intéressant pour l'auteur qui joue sur la polysémie. Victor Hugo peint le portrait d'un homme misérable, contraint de voler pour nourrir sa famille. La figure de Claude Gueux est ici proche de celle du mendiant. Néanmoins, pour les jurés, il est un criminel, donc un « coquin, fripon ». C'est pour cette raison que son nom suscite une « impression profonde » lors du procès. Le patronyme de Claude le condamne par avance. L'auteur souligne le caractère injuste de l'incrimination qui semble conduite par une forme de fatalité.

b. « Grave » est issu du latin *gravis*, qui signifie « digne », « sérieux », « qu'il faut traiter avec considération ». « Impérieux » vient du nom *imperium* : « ordre », « commandement ». Ces deux adjectifs contribuent à brosser le portrait d'un homme qui inspire le respect et fait autorité. Cette image ne semble pas aller de pair avec l'accusation qui pèse sur lui et en fait un voleur. Victor Hugo souligne d'ailleurs l'antithèse en opposant « honnête ouvrier » et « voleur ». On voit par la suite que l'autorité naturelle de Claude Gueux lui donne un ascendant sur les autres prisonniers.

c. Comme synonymes de « ténacité », on acceptera les termes d'« opiniâtreté », « obstination », « entêtement », « acharnement ». L'adjectif « médiocre » vient du latin *mediocris* (< *medius* : au milieu) qui signifie : « moyen : de grandeur, de qualité moyenne, ordinaire (en parlant de personnes et de choses) ». Employé pour qualifier une personne, le terme signifie donc : « qui a une intelligence, des capacités moyennes ». Le directeur fait ainsi figure d'homme ordinaire. Aucune grandeur d'âme ni d'esprit ne se dégage de sa personne, à la différence de Claude.

d. Une « besogne » est une tâche imposée. En prison, Claude Gueux purge sa peine en travaillant dans un atelier. D'après le *Dictionnaire de l'Académie* (1835), un « métier » est « une espèce de machine qui sert à certaines fabrications, à certains ouvrages ». (C'est le sens que revêt le terme dans le vers célèbre de Boileau : « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage », ou encore dans le substantif « métier à tisser »). On emploie davantage aujourd'hui le terme dans son sens figuré d'« activité » ou d'« occupation professionnelle ».

##### e. Le vocabulaire de la justice :

Le parcours judiciaire de Claude Gueux	Durée de l'étape	Termes associés (dans l'ordre de leur apparition dans le texte)	Rôles/Significations
L'instruction	Novembre à février 1832	- les juges d'instruction	- Ils mènent l'enquête qui peut ensuite déboucher sur un jugement.
Le procès	16 mars 1832	- la cour d'assises - le procureur du Roi - l'audience - le président	- Juridiction compétente pour juger les personnes accusées d'avoir commis un crime. - Magistrat qui défend les intérêts de la société contre l'accusé. - La séance du tribunal. - Juge qui préside l'audience : il gère le déroulement des

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- le pouvoir discrétionnaire</li> <li>- l'accusé</li> <li>- les témoins</li> <li>- l'huissier</li> <li>- les jurés</li> <li>- l'avocat</li> <li>- la plaidoirie pour/contre</li> <li>- la chambre des jurés</li> <li>- la délibération</li> <li>- un arrêt</li> </ul>	<p>débats et le procès.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir dont dispose un magistrat pour imposer sa volonté.</li> <li>- Personne mise en examen et renvoyée devant une cour d'assises pour y être jugée du crime dont elle est soupçonnée.</li> <li>- Le témoin expose à la justice les faits dont il a connaissance en vue d'aider à la manifestation de la vérité.</li> <li>- Ici, un employé de justice.</li> <li>- Les membres tirés au sort des juridictions d'assises chargés de se prononcer sur la culpabilité des accusés, et le cas échéant sur la peine applicable.</li> <li>- Celui qui est chargé de la défense de l'accusé.</li> <li>- Discours de l'avocat.</li> <li>- Salle où se retranchent les jurés pour délibérer.</li> <li>- Débat des jurés sur la culpabilité ou non de l'accusé.</li> <li>- Condamnation de l'accusé.</li> </ul>
<b>Le pourvoi en cassation</b>	19 mars 1832	<ul style="list-style-type: none"> <li>- se pourvoir en cassation</li> <li>- le registre du greffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire appel de la première décision (demander que la décision soit revue).</li> <li>- Lieu d'un tribunal où l'on conserve les archives d'un procès.</li> </ul>
<b>L'exécution de la peine</b>	8 juin 1832	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le gibet du Christ</li> <li>- l'échafaud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Potence où sont exécutés les condamnés à la pendaison.</li> <li>- Plateforme en bois sur laquelle les condamnés étaient exécutés.</li> </ul>

## 2. Sans dictionnaire : les champs lexicaux du plaidoyer final et leur dimension métaphorique

### Objectifs :

- vérifier que les élèves sont capables d'effectuer un relevé de champ lexical ;
- initier les élèves à l'interprétation d'un relevé en soulignant sa dimension métaphorique.

**a.** On attendra le relevé des termes suivants : « deux ulcères », « vice dans le sang », « consultation », « chevet du malade », « maladie », « palliatifs », « expédients », « flétrissure », « cautérisation », « gangrenait la plaie », « vésicatoire », « mauvais sang », « amputation barbare ». Les deux champs lexicaux ont une valeur métaphorique. La pauvreté et le crime sont comparés à une maladie qui gangrène le peuple. Les députés (« Messieurs ») qui siègent à l'Assemblée et qui sont désignés par leur place sur l'échiquier politique : « Messieurs des centres, messieurs des extrémités » sont comparés aux médecins. On prendra soin d'expliquer avant aux élèves que la flétrissure était une marque imprimée à un criminel avec un fer chaud, et le baigne une peine qui consistait à effectuer des travaux forcés dans un lieu défini.

**b.** Les trois peines sont assimilées à des médicaments ou à des traitements : « cautérisation », « vésicatoire » (termes définis dans le lexique), « amputation ». Victor Hugo reproche aux députés (les « médecins ») de ne pas bien soigner la maladie qui frappe le peuple et de ne proposer que des palliatifs qui l'atténuent sans la guérir.

**c.** Victor Hugo achève son plaidoyer par l'emploi du champ lexical de l'agriculture, qui a une forte dimension symbolique. La tête de « l'homme du peuple » est comparée à un champ qu'il ne faut pas laisser en friche, afin que sa terre soit la plus fertile possible. Pour l'auteur, seules l'instruction et l'éducation religieuse sont gages d'un enrichissement de l'homme et permettent de lutter contre la pauvreté et le crime.

## 3. Avez-vous bien lu ?

Objectif : contrôler la compréhension littérale d'une nouvelle.

**a.** L'action de la nouvelle se déroule à Paris, au XIX<sup>e</sup> siècle. Le récit s'ouvre sur le complément circonstanciel de temps : « Il y a sept ou huit ans ». Le narrateur ne livre de date précise qu'à compter de l'ultimatum fixé par Claude Gueux au directeur afin qu'il lui rende son ami. La temporalité de la nouvelle s'inscrit dans la contemporanéité de l'auteur.

**b.** Claude est envoyé en prison car il a volé. Victor Hugo ne donne pas de précision sur le larcin, mais mentionne sa conséquence : « il résulta trois jours de pain et de feu pour la femme et pour l'enfant, et cinq ans de prison pour l'homme ». C'est donc pour nourrir sa famille et lui permettre de lutter contre le froid de l'hiver que Claude vole. La disproportion entre le crime et sa punition est soulignée par le parallélisme syntaxique. Le narrateur ne donne pas de détails sur les circonstances de la découverte du crime, de l'arrestation ou encore sur la décision de justice qui condamne Claude à cinq ans de prison. Cette ellipse volontaire renforce le caractère lapidaire de la phrase déclarative. La punition du larcin apparaît d'autant plus expéditive et injuste.

**c.** Claude est respecté par ses compagnons. Son autorité naturelle lui donne un ascendant sur les autres prisonniers qui « le consult[ent], l'écout[ent], l'admir[ent] et l'imit[ent] ».

**d.** Claude se lie d'amitié avec Albin, un prisonnier de vingt ans qui a lui aussi commis un vol. Le jeune homme partage quotidiennement sa ration avec Claude, qui est terrassé par faim.

**e.** Le directeur des ateliers décide de séparer les deux hommes. Il ne justifie pas son choix, qui semble arbitraire. Il ne donne pour seule réponse que « Parce que ».

**f.** Claude fait part de son intention de tuer le directeur aux quatre-vingt-deux prisonniers. Il s'adresse à eux et explique les raisons de son choix. Il montre donc qu'il leur fait confiance et compte sur leur sens de la justice.

**g.** Claude répond « Parce que » lorsqu'on l'interroge sur la cause de son acte. Il fait directement écho à la réponse qui lui avait été donnée par le directeur, signifiant par-là qu'il n'a aucun compte à rendre sur les raisons de son acte.

**h.** La délibération dure un quart d'heure. Le narrateur souligne ainsi le caractère expéditif du procès et de la justice.

**i.** Claude lègue à Albin sa paire de ciseaux et sa ration de pain de la journée. Juste avant son exécution, il confie au prêtre une pièce de cinq francs que lui avait donnée sa sœur et la destine « aux pauvres ». Le prisonnier, en donnant tout ce qui lui reste, fait preuve de générosité et de grandeur d'âme. Ces derniers gestes achèvent de faire de lui une figure christique.

## Séances 8 et 10

### Fiche élève 5 : Pour aller plus loin

#### Objectifs :

- évaluer la fidélité et l'efficacité de l'adaptation télévisée de *Claude Gueux* par Olivier Schatzky (*Chez Maupassant*, 2<sup>e</sup> saison, France Télévisions distribution, 2008) ;
- débattre sur les moyens les plus efficaces pour plaider l'abolition de la peine de mort aujourd'hui.

#### 1. Du texte à l'écran

L'adaptation propose deux temps qui s'organisent autour de deux lieux principaux : le logement de Claude Gueux puis la prison. Le vol commis par Claude joue le rôle de pivot et marque un « avant » et un « après ».

- Le téléfilm débute par une séquence dans le logis misérable de Claude Gueux, qui est aux côtés de sa femme et de sa fille. L'air de violon, le décor gris et dépouillé inscrivent d'emblée la fiction dans le registre pathétique, présent aussi chez Victor Hugo. Cependant, dès les premières scènes, le réalisateur prend des libertés avec la nouvelle. Il exploite ainsi les quelques éléments du premier paragraphe de *Claude Gueux* et en propose un développement que l'on pourrait qualifier de « romanesque » dans les dix premières minutes du téléfilm.

Dans le but d'accroître la portée pathétique, il imagine la relation qui unit Claude à sa famille. Il invente par exemple un dialogue entre Claude et sa compagne. Le thème de l'argent est omniprésent. On comprend alors que Claude ment à celle qu'il aime et lui fait croire qu'il a un travail. Leurs logeurs attendent un loyer qui ne vient pas. Il est en réalité sans emploi et se voit refuser le métier de cocher. Le réalisateur fait ainsi le choix de livrer davantage de détails sur le contexte sociofamilial du personnage et de peindre sa vie de misère avant de donner à voir le moment du vol. Là encore, il brode autour de la nouvelle qui ne donne pas de précisions sur le crime. Dans le téléfilm, Claude ramasse la bourse tombée de la poche d'un homme dont on perçoit qu'il est riche. La scène qui suit montre la famille en train de se réchauffer autour d'un feu. À l'arrière-plan, on peut distinguer les nombreux mets rapportés par Claude : pains, jambon et pommes de terre. Le changement rapide de plan, du larcin au repas familial, permet au spectateur de comprendre le lien de cause à effet. Le réalisateur met en image la phrase lapidaire de Hugo : « [...] de ce vol, il résulta trois jours de pain et de feu pour la femme et pour l'enfant ».

La scène de l'arrestation, imaginée par Olivier Schatzky, vient mettre un terme à ce temps de félicité et renforce le pathos. La séparation de Claude avec sa fille et sa femme, sur fond de cris, est déchirante. La musique pousse à son paroxysme la tension dramatique de la scène et achève de faire de Claude un personnage christique qui se sacrifie pour ceux qu'il aime. Une voix off fait entendre la voix du juge qui condamne Claude à trois ans de prison. Comme dans la nouvelle de Victor Hugo, l'accent est mis sur la brièveté du rendu de justice, qui ne cherche pas à faire la lumière sur les circonstances du vol et sa cause. L'adaptation cherche à décupler la portée émotive du récit en donnant à voir ensuite la vaine lutte menée par la femme pour parvenir à voir Claude en prison, l'abandon de sa fille qu'elle confie aux sœurs de la Charité, puis sa déchéance et sa mort.

- Le deuxième temps du téléfilm a pour cadre la prison. Le directeur des ateliers apparaît en gros plan. Son visage est fermé et sévère lorsqu'il s'adresse aux prisonniers. Comme chez Victor Hugo, il se révèle être un maillon dans la chaîne administrative, un exécutant qui jouit du peu de pouvoir qui lui a été conféré. Son sadisme atteint son point culminant lorsqu'il brûle les lettres écrites par Albin au nom de Claude et qui sont destinées à sa compagne et à sa fille.

Le réalisateur s'inscrit dans la veine réaliste de la nouvelle et propose des « tranches de vie » de l'univers carcéral : le moment des repas et la distribution des rations, les pauses et temps d'exercices, dans une cour minuscule où les prisonniers tournent en rond. Là encore le registre pathétique prédomine. Comme Hugo, le réalisateur cherche à peindre les conditions de vie misérables des prisonniers. Cependant, il va plus loin

que le texte en ajoutant des péripéties. Il imagine le suicide par pendaison de l'un des prisonniers, à l'indifférence générale. Afin de montrer la cruauté et l'inhumanité du directeur et des geôliers, il invente une scène où les prisonniers sont arrosés au jet d'eau glaciale, en plein hiver, avant de recevoir une couverture pour deux afin de passer la nuit.

Olivier Schatzky choisit de changer le prénom d'Albin pour Antoine, peut-être parce qu'il est plus courant aujourd'hui. La relation entre Antoine et Claude naît comme chez Victor Hugo du partage des rations de pain. Néanmoins, afin de donner plus de corps au film, il imagine davantage de moments de vie entre les deux hommes. Claude initie Antoine/Albin au métier de menuisier ou encore lui donne sa chemise lorsqu'il a froid. Antoine/Albin apprend à Claude à lire et à écrire. La réciprocité de l'amitié est ainsi mise en exergue. La séparation arbitraire des deux hommes intervient à la fin du téléfilm. La scène du discours de Claude aux prisonniers n'est pas complètement fidèle à la nouvelle. Le réalisateur, certainement dans un souci de vraisemblance, atténue la dimension oratoire et spectaculaire de la prise de parole de Claude.

Comme dans la nouvelle, c'est sous les yeux de ses compagnons que Claude tue M.D. Cependant, et sans doute pour des raisons techniques de mise en scène, il effectue son crime au couteau et non à la hache. N'est montré du procès que le jugement final. Le président de la cour d'assises, hors champ, condamne Claude à la peine capitale. Le téléfilm s'achève sur un plan de Claude de dos, menotté et franchissant des grilles, sans doute pour se rendre à l'échafaud. Le réalisateur fait donc le choix de ne pas donner à voir l'exécution de Claude, à la différence de la nouvelle qui livre un récit très circonstancié et réaliste des derniers instants du condamné : « Le huitième coup n'était pas encore sonné que cette noble et intelligente tête était tombée. » La raison de ce choix peut d'abord s'expliquer par la contrainte technique de la mise en scène d'un échafaud. Mais Olivier Schatzky a peut-être aussi voulu actualiser la nouvelle en l'adaptant à notre monde contemporain. En effet, depuis le 9 octobre 1981, la peine de mort est abolie en France. Aussi, ce téléfilm français semble davantage inviter le spectateur à s'interroger sur l'univers impitoyable du monde carcéral ainsi que sur les notions de justice et d'injustice plutôt que sur l'exécution en elle-même d'un prisonnier.

La dimension argumentative de la nouvelle est bien présente dans le téléfilm. L'omniprésence du registre pathétique dans les épisodes repris du texte de Victor Hugo ainsi que dans les développements romanesques imaginés par le réalisateur (abandon de la fille, mort de la compagne de Claude, destruction des lettres par le directeur, etc.) conduisent le spectateur à épouser pleinement la cause de Claude et à s'indigner de l'injustice qui s'abat sur lui. Ce personnage christique suscite la compassion, à l'inverse de la figure du directeur, qui provoque le dégoût et l'antipathie. On retrouve donc le manichéisme de la nouvelle hugolienne.

## 2. Agir sur le monde : plaider contre la peine de mort aujourd'hui

a. Sur l'affiche, on identifiera les éléments suivants :

- À gauche, le nœud coulant utilisé lors des exécutions par pendaison. Pratiquée depuis le Moyen Âge, puis à toutes les époques, la pendaison est sans doute, avec la guillotine, la plus représentative de la peine de mort dans l'imaginaire populaire.
- À droite, des explosifs, arme du terrorisme.

Les deux objets sont associés grâce à un raccord hors champ qui relie la corde du nœud au fil des explosifs. Dans un effet de symétrie, l'un et l'autre sont donc proposés comme des équivalents. Le slogan renforce la symétrie en tissant un rapport d'identité entre la peine de mort et le terrorisme par le biais d'une structure attributive : « exécuter **est** l'arme des terroristes ». Le verbe « Arrêtons », en lettres capitales rouges, conjugué à la deuxième personne du pluriel de l'impératif, implique directement le spectateur. L'affiche rappelle ainsi que nous appartenons à la communauté des hommes et responsabilise chacun en l'invitant à agir pour lutter contre la peine de mort.



**b.** Les élèves peuvent faire des recherches sur le site d'Amnesty International afin d'avoir des éléments contextuels sur la réalité de la peine de mort dans le monde.

Au cours de l'année 2016, 1 032 personnes ont été exécutées dans vingt-trois pays. C'est en Chine qu'ont été exécutés le plus de prisonniers, même s'il n'y a aucun chiffre précis sur l'application de la peine capitale dans le pays. Hormis la Chine, quatre pays seulement sont responsables de près de 87 % des exécutions recensées : l'Iran, l'Arabie saoudite, l'Irak et le Pakistan.

Le 10 octobre 2016, la Coalition mondiale contre la peine de mort souhaite attirer l'attention sur l'application de la peine de mort pour des infractions liées au terrorisme, afin d'en réduire l'utilisation.

**c. et d.** On propose ensuite aux élèves de s'interroger sur les supports les plus pertinents pour plaider l'abolition de la peine de mort aujourd'hui : le texte, l'image ? Un travail en petits groupes est préférable. On peut par exemple demander aux élèves de lister les différents arguments pour chacun des supports. On peut aussi organiser un débat en invitant les différents groupes à défendre leur thèse.

Toujours par petits groupes, on les invite enfin à imaginer des slogans pertinents pour plaider une abolition universelle de la peine de mort. On peut également leur proposer de réaliser une affiche ou un film (travail en interdisciplinarité avec les Arts Plastiques et l'Histoire-Géographie).